



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

98-07-06

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Maniwaki

Première assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le 6 juillet 1998 à 19h30 au local 218 de la Cité Étudiante de la Haute-Gatineau.

Sont présents à cette assemblée mesdames Nicole Miller Potvin, Line Renaud, Louise Larocque, Madeleine Aumond, Pierrette Guertin, Linda Lefebvre, Denise Miron Marion et Annette Dumouchel, messieurs Daniel Moreau, Charles Langevin, Stephen Ryan, Reid Soucie, Guy Éthier, Paul Liberty et Guy Lesage, tous commissaires et formant quorum, de même que mesdames Lorraine Crites et Guylaine Marcil, commissaires représentant les parents.

Sont également présents à cette assemblée:

M. Louis Pelletier,	Directeur général
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur des services financiers et responsable de la rémunération
M. Réjean Carle,	Directeur du service des ressources humaines et secrétaire général

Le directeur général, M. Louis Pelletier salue cordialement les personnes présentes et ouvre la première assemblée.

1- Assermentation des commissaires.

Le président d'élection, M. Pierre Rondeau procède à l'assermentation de chacun des nouveaux commissaires élus. Copie de l'assermentation est déposée au dossier.

Circonscription	Prénom et nom
001	Mme Nicole Miller Potvin
002	M. Charles Langevin
003	M. Daniel Moreau
004	Mme Louise Larocque
005	Mme Line Renaud
006	Mme Madeleine Aumond
007	Mme Pierrette Guertin
008	M. Guy Éthier
009	Mme Linda Lefebvre
010	M. Paul Liberty
011	M. Stephen Ryan
012	Mme Denise Miron Marion
013	M. Reid Soucie
014	Mme Annette Dumouchel
015	M. Guy Lesage



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

- 2- Copie de la proclamation d'élection et résultats officiels du scrutin.

**INSCRIPTION DANS LE LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DES RÉSULTATS
OFFICIELS DU SCRUTIN DU 14 JUIN 1998**

Tel que transmis par le président d'élection, M. Pierre Rondeau, conformément à l'article 162 de la Loi sur les élections scolaires 1998, le nom des candidats proclamés élus et les résultats officiels du scrutin sont les suivants :

- A) Candidats proclamés élus en vertu des articles 79 (élection par acclamation) et 159.

Circonscription	Prénom et nom
005	Mme Line Renaud
010	M. Paul Liberty
012	Mme Denise Miron Marion
013	M. Reid Soucie
015	M. Guy Lesage

- B) Candidats proclamés élus en vertu des articles 159 et résultats officiels du scrutin.

Circonscription no. 001	Nombre de votes attribués au candidat
Carrière, Gervais	263
Potvin Miller, Nicole	272
Le nombre d'électeurs inscrits est de 1742	
Le nombre de bulletins valides est de 535	
Le nombre de bulletins rejetés est de 3	
Une majorité de 9 votes en faveur de Nicole Miller Potvin	

Circonscription no. 002	Nombre de votes attribués au candidat
Gentil, Jacques	96
Langevin, Charles	138
Le nombre d'électeurs inscrits est de 1422	
Le nombre de bulletins valides est de 234	
Le nombre de bulletins rejetés est de 3	
Une majorité de 42 votes en faveur de Charles Langevin	

Circonscription no. 003	Nombre de votes attribués au candidat
Joly, Louise	84
Moreau, Daniel	321
Le nombre d'électeurs inscrits est de 1197	
Le nombre de bulletins valides est de 405	
Le nombre de bulletins rejetés est de 1	
Une majorité de 237 votes en faveur de Daniel Moreau	

Circonscription no. 004	Nombre de votes attribués au candidat
Billard, Bruno	66
Larocque, Louise	190
Le nombre d'électeurs inscrits est de 999	
Le nombre de bulletins valides est de 256	
Le nombre de bulletins rejetés est de 4	
Une majorité de 124 votes en faveur de Louise Larocque	



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Circonscription no. 006	Nombre de votes attribués au candidat
Aumond, Madeleine	298
Cousineau Nevins, Ruth	267
Le nombre d'électeurs inscrits est de 1219	
Le nombre de bulletins valides est de 565	
Le nombre de bulletins rejetés est de 2	
Une majorité de 31 votes en faveur de Madeleine Aumond	

Circonscription no. 007	Nombre de votes attribués au candidat
Guertin, Pierrette	217
Tremblay, Danielle	49
Le nombre d'électeurs inscrits est de 1112	
Le nombre de bulletins valides est de 266	
Le nombre de bulletins rejetés est de 1	
Une majorité de 168 votes en faveur de Pierrette Guertin	

Circonscription no. 008	Nombre de votes attribués au candidat
Éthier, Guy	289
Malette, Bernard E.	163
Le nombre d'électeurs inscrits est de 1777	
Le nombre de bulletins valides est de 452	
Le nombre de bulletins rejetés est de 0	
Une majorité de 126 votes en faveur de Guy Éthier	

Circonscription no. 009	Nombre de votes attribués au candidat
Kelly, Marc	307
Lefebvre, Linda	326
Le nombre d'électeurs inscrits est de 1458	
Le nombre de bulletins valides est de 633	
Le nombre de bulletins rejetés est de 1	
Une majorité de 19 votes en faveur de Linda Lefebvre	

Circonscription no. 011	Nombre de votes attribués au candidat
Dupuis, Gilbert (Gil)	42
Ryan, Stephen	195
Le nombre d'électeurs inscrits est de 1003	
Le nombre de bulletins valides est de 237	
Le nombre de bulletins rejetés est de 4	
Une majorité de 153 votes en faveur de Stephen Ryan	

Circonscription no. 014	Nombre de votes attribués au candidat
Beaudoin, Sébastien	51
Dumouchel, Annette	229
Le nombre d'électeurs inscrits est de 1253	
Le nombre de bulletins valides est de 280	
Le nombre de bulletins rejetés est de 1	
Une majorité de 178 votes en faveur de Annette Dumouchel	

Donné à Maniwaki, ce 29 juin 1998

Louis Pelletier
Directeur général



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

3- Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée et d'élection à la présidence.

Le directeur général, M. Louis Pelletier invite les commissaires à se nommer un(e) président(e) d'assemblée et d'élection à la présidence et déclare la période de mise en candidature ouverte à ce poste.

M. Daniel Moreau	propose	Mme Louise Larocque
Mme Line Renaud	propose	Mme Linda Lefebvre

RÉSOLUTION 98-CC-001 Fermeture de la période de mise en candidature.

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage et résolu que la période de mise en candidature au poste de président(e) d'assemblée et d'élection à la présidence soit close.

À la demande du directeur général, Mme Linda Lefebvre accepte cette mise en candidature au poste de président(e) d'assemblée et d'élection à la présidence et Mme Louise Larocque refuse.

Le directeur général déclare Mme Linda Lefebvre élue.

RÉSOLUTION 98-CC-002 Ordre du jour.

Il est proposé par la commissaire Mme Annette Dumouchel que l'ordre du jour suivant soit accepté.

- 1- Assermentation des commissaires
- 2- Copie de la proclamation d'élection et résultats officiels du scrutin
- 3- Nomination d'un président d'assemblée et d'élection à la présidence
- 4- Adoption de l'ordre du jour
- 5- A- Adoption d'une procédure d'élection
B- Art. 168 : liberté de parole
- 6- Nomination des scrutateurs
- 7- Élection à la présidence du conseil des commissaires
- 8- Élection à la vice-présidence du conseil des commissaires
- 9- Composition du comité exécutif (nombre de membres)
- 10- Durée du mandat des membres du comité exécutif
- 11- Élection des membres du comité exécutif
- 12- Représentant de la commission scolaire au conseil général de la FCSQ
- 13- Délégués officiels à la FCSQ
- 14- Comité consultatif de transport (2 postes)
- 15- Rémunération des commissaires
- 16- Signature des effets bancaires
- 17- A- Dispense de lecture du procès-verbal du C.P. du 10 juin 1998
B- Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil provisoire du 10 juin 1998
- 18- Correspondance
- 19- Parole au public
- 20- Projet de règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires du conseil des commissaires
- 21- Demandes de congé partiellement sans traitement, année scolaire 1998-1999



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

RÉSOLUTION 98-CC-006 Fermeture de la période de mise en
candidature.

Il est proposé par le commissaire M. Reid Soucie et résolu que la période de mise en candidature au poste de vice-président(e) du conseil des commissaires soit close.

À la demande du président, les commissaires mis en candidature sont invités à faire part de leur acceptation ou de leur refus, en commençant par le dernier.

Mme Linda Lefebvre accepte
M. Guy Lesage accepte

Le président demande aux commissaires de procéder au vote pour le poste vice-président(e) du conseil des commissaires.

Le président déclare M. Guy Lesage élu.

RÉSOLUTION 98-CC-007 Composition du comité exécutif.

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage et résolu que le comité exécutif soit composé de six (6) commissaires ayant droit de vote en plus des membres statutaires (président du conseil des commissaires et représentants du comité de parents) ; le tout, conformément à l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

RÉSOLUTION 98-CC-008 Durée du mandat des membres du comité exécutif.

Il est proposé par le commissaire M. Charles Langevin que le mandat des membres du comité exécutif expire le 30 juin 2000.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

11- Élection aux postes du comité exécutif :

Le président déclare la période de mise en candidature ouverte aux postes du comité exécutif.

Mme Denise Miron Marion	propose	M. Reid Soucie
Mme Line Renaud	propose	Mme Linda Lefebvre
M. Stephen Ryan	propose	M. Charles Langevin
Mme Louise Larocque	propose	M. Guy Éthier
M. Guy Éthier	propose	Mme Louise Larocque
Mme Nicole Miller Potvin	propose	Mme Madeleine Aumond
M. Guy Lesage	propose	Mme Denise Miron Marion
M. Reid Soucie	propose	M. Guy Lesage



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

RÉSOLUTION 98-CC-009 Fermeture de la période de mise en candidature.

Il est proposé par la commissaire Mme Nicole Miller Potvin et résolu que la période de mise en candidature aux postes du comité exécutif soit close.

À la demande du président, les commissaires mis en candidature sont invités à faire part de leur acceptation ou de leur refus, en commençant par le dernier.

M. Guy Lesage	accepte
Mme Denise Miron Marion	accepte
Mme Madeleine Aumond	accepte
Mme Louise Larocque	accepte
M. Guy Éthier	accepte
M. Charles Langevin	accepte
Mme Linda Lefebvre	accepte
M. Reid Soucie	accepte

Le président demande aux commissaires de procéder à la votation pour les six (6) postes du comité exécutif.

Le président déclare les commissaires suivants élus :

M. Guy Éthier
M. Charles Langevin
Mme Linda Lefebvre
M. Guy Lesage
Mme Denise Miron Marion
M. Reid Soucie

12- Représentant de la commission scolaire au conseil général de la FCSQ.

Le président reçoit les propositions de candidature pour désigner un représentant de la C.S.H.B.O. au conseil général de la FCSQ.

Mme Linda Lefebvre	propose	Mme Line Renaud
M. Guy Éthier	propose	Mme Louise Larocque
M. Reid Soucie	propose	M. Daniel Moreau
Mme Madeleine Aumond	propose	Mme Annette Dumouchel

RÉSOLUTION 98-CC-010 Fermeture de la période de mise en candidature.

Il est proposé par la commissaire Mme Denise Miron Marion et résolu que la période de mise en candidature au poste de représentant au conseil général de la FCSQ soit close.

À la demande du président, les commissaires mis en candidature sont invités à faire part de leur acceptation ou de leur refus, en commençant par le dernier.

Mme Annette Dumouchel	refuse
M. Daniel Moreau	accepte
Mme Louise Larocque	refuse
Mme Line Renaud	refuse

Le président, M. Daniel Moreau est ainsi élu par acclamation.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

RÉSOLUTION 98-CC-002 (suite)

98-07-06

- 22- Varia
- 22.1 Plan de redressement pour améliorer les résultats académiques
 - 22.2 Documentation
 - 22.3 Règlements de régie interne
 - 22.4 Politique alimentaire
 - 22.5 Politique des plaintes
 - 22.6 Les infractions du conseil provisoire
- 23- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Note : Les sujets du projet d'ordre du jour, du numéro 21 à 30, portant sur les règlements de délégation de pouvoir sont rayés de l'ordre du jour et seront étudiés en comité plénier puis inscrits à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée.

RÉSOLUTION 98-CC-003 Procédure pour les élections du (de la) président(e) et du (de la) vice-président(e) du conseil ainsi que les membres du comité exécutif.

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage et résolu que soit utilisée la procédure suivante pour les élections du (de la) président(e) et du (de la) vice-président(e) du conseil ainsi que les membres du comité exécutif :

1. L'assemblée nomme deux (2) scrutateurs.
2. Le président d'élection reçoit les propositions de mise en candidature.
3. Clôture des mises en candidature sur proposition.
4. Acceptation ou refus des candidats dans l'ordre inverse de réception des propositions de mise en candidature.
5. S'il y a deux ou plusieurs candidats à un poste, on procède au vote secret.
6.
 - a) Le commissaire doit obligatoirement voter pour un seul candidat.
 - b) Un isolement est mis à la disposition des commissaires qui désirent l'utiliser.
 - c) Les bulletins ayant servi aux différents scrutins de l'assemblée sont conservés pour une période de 4 jours et ce pour fin de vérification par les personnes mises en nomination. Après ce délai, le secrétaire général procédera à leur destruction.
7. Un bulletin de vote est rejeté dans les cas suivants :
 - a) plus d'un candidat
 - b) un commissaire qui n'est pas candidat
 - c) aucun candidat
8. On organise autant de tours de scrutin qu'il est requis pour obtenir la majorité absolue des membres présents.
9. À chaque tour, on élimine le candidat qui a reçu le moins de voix à un poste donné.
10. S'il n'y a pas de majorité absolue et que deux candidats ou plus présentent une égalité, ceux-ci ne sont pas éliminés.
11. En cas d'égalité qui ne pourrait être brisée par un quatrième tour de scrutin, le président d'élection donne sa voix prépondérante.
12. Le nom de l'élu est dévoilé seulement au moment où il y a majorité absolue.
13. Dès que le président du conseil est élu, il prend son siège et devient le président d'élection.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

5-B Article 168 : liberté de parole.

La commissaire Mme Nicole Miller Potvin exprime le souhait que la liberté de parole édictée à l'article 3.1 de la procédure d'assemblée du conseil des commissaires soit respectée conformément, notamment au 1^{er} paragraphe de l'article 168 de la L.I.P.

RÉSOLUTION 98-CC-004 Nomination des scrutateurs.

Il est proposé par la commissaire Mme Line Renaud que les personnes suivantes :

M. Bruno Billard et M. Jean-Claude Beaudin agissent comme scrutateurs pour tous les scrutins pouvant intervenir au cours de la présente assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7- Élection à la présidence du conseil des commissaires :

La présidente d'élection à la présidence déclare la période de mise en candidature ouverte au poste de président(e) du conseil des commissaires.

M. Guy Lesage	propose	M. Daniel Moreau
Mme Nicole Miller Potvin	propose	Mme Madeleine Aumond
M. Paul Liberty	propose	M. Reid Soucie

RÉSOLUTION 98-CC-005 Fermeture de la période de mise en candidature.

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque et résolu que la période de mise en candidature au poste de président(e) du conseil des commissaires soit close.

À la demande de la présidente, les commissaires mis en candidature sont invités à faire part de leur acceptation ou de leur refus, en commençant par le dernier.

M. Reid Soucie	refuse
Mme Madeleine Aumond	accepte
M. Daniel Moreau	accepte

La présidente demande aux commissaires de procéder au vote pour le poste président(e) du conseil des commissaires.

La présidente déclare M. Daniel Moreau élu.

M. Daniel Moreau préside l'assemblée. Il remercie ses collègues pour la confiance qu'ils lui témoignent et les assure de son entier dévouement et de son intention de mettre son expérience à profit afin de relever, avec ses collègues commissaires, les défis qui se présentent au nouveau conseil.

8- Élection à la vice-présidence du conseil des commissaires :

Le président déclare la période de mise en candidature ouverte au poste de vice-président(e) du conseil des commissaires.

Mme Louise Larocque	propose	M. Guy Lesage
Mme Nicole Miller Potvin	propose	Mme Linda Lefebvre



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

12- Substitut au représentant de la C.S.H.B.O. au conseil général de la FCSQ.

Le président reçoit les propositions de candidature pour désigner un substitut au représentant de la C.S.H.B.O. au conseil général de la FCSQ.

M. Guy Lesage	propose	Mme Louise Larocque
Mme Linda Lefebvre	propose	Mme Line Renaud
Mme Nicole Miller Potvin	propose	Mme Madeleine Aumond

RÉSOLUTION 98-CC-011 Fermeture de la période mise en candidature.

Il est proposé par la commissaire Mme Annette Dumouchel et résolu que la période de mise en candidature au poste de substitut au représentant de la C.S.H.B.O. au conseil général de la FCSQ soit close.

À la demande du président, les commissaires mis en candidature sont invités à faire part de leur acceptation ou de leur refus, en commençant par le dernier.

Mme Madeleine Aumond	refuse
Mme Line Renaud	accepte
Mme Louise Larocque	accepte

Le président demande aux commissaires de procéder à la votation pour le poste de substitut au représentant de la C.S.H.B.O. au conseil général de la FCSQ.

Le président déclare Mme Louise Larocque élue.

13- Délégués officiels à la FCSQ.

Le président reçoit les propositions de candidature pour désigner les deux délégués officiels, en plus du président, M. Daniel Moreau, à la FCSQ.

M. Reid Soucie	propose	Mme Annette Dumouchel
M. Guy Éthier	propose	Mme Louise Larocque
Mme Louise Larocque	propose	M. Guy Lesage

RÉSOLUTION 98-CC-012 Fermeture de la période de mise en candidature.

Il est proposé par le commissaire M. Reid Soucie et résolu que la période de mise en candidature aux postes de délégués soit close.

À la demande du président, les commissaires mis en candidature sont invités à faire part de leur acceptation ou de leur refus, en commençant par le dernier.

M. Guy Lesage	refuse
Mme Louise Larocque	accepte
Mme Annette Dumouchel	accepte

Le président déclare élues Mmes Annette Dumouchel et Louise Larocque.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

RÉSOLUTION 98-CC-013 Substitut aux délégués officiels à la
FCSQ.

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque de nommer M. Guy Lesage à titre de substitut aux délégués officiels à la FCSQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

14- Comité consultatif de transport.

Le président reçoit les propositions de candidature pour désigner les deux commissaires membres du comité consultatif de transport.

M. Charles Langevin	propose	M. Guy Lesage
Mme Line Renaud	propose	Mme Linda Lefebvre
Mme Louise Larocque	propose	M. Guy Éthier

RÉSOLUTION 98-CC-014 Fermeture de la période de mise en
candidature.

Il est proposé par la commissaire Mme Line Renaud et résolu que la période de mise en candidature pour les postes de commissaires membres du comité consultatif de transport soit close.

À la demande du président, les commissaires mis en candidature sont invités à faire part de leur acceptation ou de leur refus, en commençant par le dernier.

M. Guy Éthier	accepte
Mme Linda Lefebvre	accepte
M. Guy Lesage	accepte

Le président demande aux commissaires de procéder à la votation pour les postes de commissaires membres du comité consultatif de transport.

Le président déclare Mme Linda Lefebvre et M. Guy Lesage élus.

PROPOSITION 98-CC-015 Rémunération des commissaires.

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage que la rémunération annuelle des commissaires soit établie comme suit :

- | | |
|---|------------|
| a) Membre du conseil des commissaires | 3 200.00\$ |
| b) Montant supplémentaire pour les membres du comité exécutif | 2 515.89\$ |
| c) Montant supplémentaire pour le président du conseil | 4 000.00\$ |
| d) Montant supplémentaire pour le vice-président du conseil | 500.00\$ |
| e) Montant supplémentaire pour le président du comité exécutif | 3 000.00\$ |
| f) Montant supplémentaire pour le vice-président du comité exécutif | 500.00\$ |

Sept (7) commissaires ayant voté pour la proposition et huit (8) contre, la proposition est rejetée.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

RÉSOLUTION 98-CC-016 Rémunération des commissaires.

Il est proposé par la commissaire Mme Linda Lefebvre que la rémunération annuelle des commissaires soit établie comme suit :

- | | |
|---|------------|
| a) Membre du conseil des commissaires | 4 290.00\$ |
| b) Montant supplémentaire pour les membres du comité exécutif | 1 040.00\$ |
| c) Montant supplémentaire pour le président du conseil | 1 430.00\$ |
| d) Montant supplémentaire pour le vice-président du conseil | 271.44\$ |
| e) Montant supplémentaire pour le président du comité exécutif | 780.00\$ |
| f) Montant supplémentaire pour le vice-président du comité exécutif | 271.44\$ |

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

15- Rémunération d'une commissaire.

La commissaire Mme Nicole Miller Potvin dépose une lettre au directeur général l'informant qu'elle renonce à la rémunération de commissaire afin que la somme équivalente soit versée au comité d'école dans le cadre d'un projet d'achat de produits alimentaires santé, autre que le lait-école, pour les élèves des écoles de sa circonscription no 1 (Bois-Franc, Montcerf et Grand-Remous).

Copie de la lettre est déposée au dossier de l'assemblée.

RÉSOLUTION 98-CC-017 Signature des effets bancaires.

Il est proposé par la commissaire Mme Denise Miron Marion que le président M. Daniel Moreau et le directeur général M. Louis Pelletier soient autorisés à signer conjointement les chèques et les effets bancaires pour et au nom de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 98-CC-018 Dispense de lecture du procès-verbal du C.P. 98-06-10.

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque que le secrétaire général soit dispensé de lire le procès-verbal du conseil provisoire du 10 juin 1998.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

RÉSOLUTION 98-CC-019 Adoption du procès-verbal du C.P. 98-06-10.

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage que le procès-verbal du conseil provisoire du 10 juin 1998, incluant la partie de l'assemblée ajournée du 25 juin 1998, soit adopté tel que rédigé, mais avec l'ajout suivant concernant une intervention à parole au public :

Mme Nicole Miller Potvin s'enquiert de la politique de la commission scolaire concernant l'attribution de travaux communautaires à des élèves, notamment à la C.E.H.-G.

Le directeur général mentionne que cette question relève d'abord de l'école et qu'il ne croit pas qu'il serait approprié que le conseil provisoire intervienne sur une question qui relève d'une école de la C.S.H.-G.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 98-CC-020 Projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Il est proposé par le commissaire M. Charles Langevin d'approuver le projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la Loi sur l'instruction publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 98-CC-021 Demandes de congé partiellement sans traitement, année scolaire 1998-1999.

ATTENDU la recommandation de la direction d'école ;

Il est proposé par la commissaire Mme Line Renaud d'accepter les demandes de congé partiellement sans traitement des personnes suivantes pour l'année scolaire 1998-1999.

NOMS	ÉCOLE	% DU CONGÉ
Demers Rachelle, secrétaire	Notre-Dame du Sacré-Cœur, Chapeau	50 %
Giroux Michel, enseignant	Él. & sec., Gracefield	13.90 %
Harvey Guy, enseignant	C.E.H.-G.	13.90 %

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

RÉSOLUTION 98-CC-022 Plan de redressement : résultats
académiques.

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque qu'un plan de redressement visant à améliorer les résultats académiques des élèves de la Haute-Gatineau soit déposé au conseil des commissaires au plus tard au mois de novembre 1998, mais de préférence en octobre 1998.

Ce plan de redressement devra être produit par la direction de la Cité Étudiante et de l'école secondaire de Gracefield, en collaboration avec le personnel enseignant et approuvé par le conseil d'établissement.

Le plan devra s'articuler à partir de pistes de solutions réalisables, caractérisées par l'efficacité, donc susceptible de donner des résultats à court terme et à long terme.

Le plan, dans ses grandes lignes, devra être annexé, dès la première étape, au premier bulletin des élèves et publié dans les journaux locaux de Maniwaki.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

22.2 Documentation.

La commissaire Mme Nicole Miller Potvin rencontrera le directeur des services des ressources financières afin d'obtenir certains documents se rapportant aux états financiers et aux prévisions budgétaires.

22.3 Règlements de régie interne.

22.4 Politique alimentaire.

22.5 Politique des plaintes.

Ces sujets seront discutés à la prochaine assemblée.

22.6 Infractions du conseil provisoire.

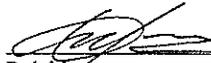
Le commissaire M. Paul Liberty s'informe de l'âge d'admission à l'école primaire et au préscolaire.

Il s'informe également de l'interprétation à donner au terme école aux articles 39 et 42 de la L.I.P. Il déplore que des élèves du territoire de la C.S.H.B.O. fréquentent une école de la commission scolaire voisine.

RÉSOLUTION 98-CC-023 Levée.

Il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau que la présente session soit close.


Secrétaire général


Président



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

98-08-24

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Maniwaki

Assemblée extraordinaire du conseil des commissaires de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le 24 août 1998 à 19h30 au centre administratif du secteur Pontiac.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Pierrette Guertin, Louise Larocque, Linda Lefebvre, Denise Miron Marion, Nicole Miller Potvin et Line Renaud et messieurs Guy Éthier, Charles Langevin, Guy Lesage, Paul Liberty et Stephen Ryan, tous commissaires et formant quorum, de même que mesdames Lorraine Crites et Guylaine Marcil, commissaires représentant les parents.

Absences motivées : M. Daniel Moreau
M. Reid Soucie

Sont également présents à cette assemblée:

M. Louis Pelletier,	Directeur général
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur des services financiers et responsable de la rémunération
M. Réjean Carle,	Directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Rémi Lacroix,	Directeur du service des ressources matérielles et responsable du transport
M. Gilles Taillon,	Directeur du service des ressources éducatives et directeur des services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

Le vice-président, M. Guy Lesage, salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 98-CC-24 Ordre du jour.

Il est proposé par le commissaire M. Charles Langevin que l'ordre du jour suivant soit accepté :

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- Dispense de lecture des procès-verbaux du : C.C. 98-07-06 C.S.H.B.O.
C.C. 98-06-15 C.S.H.-G.
C.C. 98-06-26 C.S.P.
C.E. 98-06-29 C.S.H.-G.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

RÉSOLUTION 98-CC-24 (suite) 98-08-24

- 3- Procès-verbaux : C.C. 98-06-15 C.S.H.-G.
C.C. 98-06-26 C.S.P.
C.E. 98-06-29 C.S.H.-G.
C.C. 98-07-06 C.S.H.B.O.
- 4- Parole au public
- 5- Correspondance
- 6- Composition des conseils d'établissement
- 6.1 Écoles primaires et secondaires
- 6.2 Centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle
- 7- GRICS
- 7.1 Contrat de participation à la Société GRICS
- 7.2 Contrat d'acquisition du droit d'utilisation de logiciels offerts par la Société GRICS
- 7.3 Délégué officiel à l'assemblée générale de la Société GRICS
- 8- Accueil du personnel : modalités
- 9- Politique alimentaire
- 10- Politique des plaintes
- 11- Règlement de régie interne
- 12- Formation de comités de travail
- 13- Politique d'évaluation du rendement du directeur général
- 14- Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au comité exécutif
- 15- Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au directeur général
- 16- Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs à la direction d'école
- 17- Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs à la direction de centre
- 18- Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au directeur du service des ressources éducatives
- 19- Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au directeur de l'éducation des adultes
- 20- Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au directeur du service des ressources humaines
- 21- Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au directeur du service des ressources financières
- 22- Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au directeur du services des ressources matérielles
- 23- Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au secrétaire général
- B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES
- 1- Nomination au poste de responsable du soutien à l'administration de la professionnalité scolaire
- 2- Organisation scolaire 1998-1999
- C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES
- 1- Signature des effets bancaires des établissements
- D) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES
- 1- Demande de la ligue de Sacs de Sable du Moulin des Pères
- 2- Organisation du transport scolaire dans le secteur de Kazabazua et Venosta



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

RÉSOLUTION 98-CC-24 (suite) 98-08-24

E) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 1- Rémunération commissaire
- 2- Allocation au conseil d'établissement 006 (Établissement du Nord)
- 3- Rémunération commissaire
- 4- Allocation aux conseils d'établissement 003 (Coeur de la Gatineau) et 006 (Établissement du Nord)
- 5- Signature entente : annexe LXII - Projet expérimental relatif à l'évaluation de la scolarité du personnel enseignant

F) AUTRES

- 1- a) Questions des commissaires
b) Informations du directeur général
- 2- Dérogation (huis clos)
- 3- Prochaine assemblée extraordinaire : le 16 septembre 1998 à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau
- 4- Levée

G) SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES : aucun point

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 98-CC-25 Procès-verbaux des assemblées du :
C.C. 98-06-15 C.S.H.-G., C.C. 98-06-26 C.S.P.
C.E. 98-06-29 C.S.H.-G., C.C. 98-07-06 C.S.H.B.O.

Il est proposé par la commissaire Mme Denise Miron Marion que les procès-verbaux suivants : conseil des commissaires de la commission scolaire de la Haute-Gatineau du 15 juin 1998, conseil des commissaires de la commission scolaire de Pontiac du 26 juin 1998, comité exécutif de la commission scolaire de la Haute-Gatineau du 29 juin 1998, de même que celui du conseil des commissaires de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 6 juillet 1998 soient adoptés tels que rédigés et que le secrétaire général soit dispensé d'en faire la lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

A-4 Parole au public.

La commissaire Mme Linda Lefebvre dépose une pétition signée par des parents de Bouchette qui demandent l'ajout d'une enseignante ou d'un enseignant à leur école

Un parent d'enfant de l'école du Lac Ste-Marie s'enquiert de la disponibilité du transport scolaire en direction de l'école du Lac Ste-Marie.

Le président d'assemblée, M. Guy Lesage, l'informe que le sujet sera traité au cours de la présente assemblée et que plus amples informations seront alors données.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

A-5 Le directeur général, M. Louis Pelletier répond aux questions concernant la correspondance déposée à titre d'information.

RÉSOLUTION 98-CC-26 Composition des conseils d'établissement
des écoles primaires et secondaires.

Considérant les dispositions de l'article 43 de la Loi sur l'instruction publique.

Considérant les consultations réalisées par les directions d'établissement auprès des groupes concernés.

Il est proposé par le commissaire M. Charles Langevin de déterminer comme suit le nombre de représentants des parents et des membres du personnel sur les conseils d'établissement des écoles primaires et secondaires :

	Nombre de représentants des parents	Nombre de représentants des membres du personnel
Établissement		
<u>Établissement No. 1</u>	8	8
École secondaire Sieur-de-Coulonge Fort Coulonge		
<u>Établissement No. 2</u>	6	6
École Notre-Dame du Sacré-Coeur Chapeau		
École Poupore Fort-Coulonge		
École St-Pierre Fort-Coulonge		
École St-Jean-Bosco Campbell's Bay		
École Ste-Marie Otter Lake		
École Ste-Anne Ile-du-Grand-Calumet		
<u>Établissement No. 3</u>	8	8
École primaire et secondaire Sacré-Coeur Gracefield		
École St-Nom-de-Marie Lac Ste-Marie		
École Ste-Thérèse Lac Cayamant		



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

RÉSOLUTION 98-CC-26 (suite) 98-08-24

École St-François-de-Sales
Blue Sea

École Notre-Dame-de-Grâces
Bouchette

Établissement No.4 6 6

École Ste-Croix
Messines

Collège Sacré-Coeur
Maniwaki

École St-Patrick (partie)
Maniwaki

Établissement No. 5 5 5

Cité Étudiante de la Haute-Gatineau
Maniwaki

Établissement No. 6 8 8

École Pie-XII
Maniwaki

École Christ-Roi
Maniwaki

École St-Boniface
Bois-Franc

École Dominique Savio
Montcerf

École Sacré-Coeur
Grand-Remous

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

Note 1 : Les commissaires Mme Madeleine Aumond et M. Paul Liberty demandent d'inscrire qu'ils ont voté contre la proposition.

Note 2 : Considérant qu'une vérification devra être faite quant à la consultation des parents de l'établissement No 5 (Cité Étudiante de la Haute-Gatineau), le directeur général transmettra plus d'information à l'occasion de la prochaine assemblée.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

RÉSOLUTION 98-CC-27 Composition des conseils d'établissement
des centres d'éducation des adultes et des
centres de formation professionnelle.

Considérant les dispositions de l'article 103 de la Loi sur l'instruction publique.

Considérant les consultations réalisées par les directions d'établissement auprès des
groupes concernés.

Il est proposé par la commissaire Mme Denise Miron Marion de déterminer
comme suit le nombre de représentants des centres d'éducation des adultes et des
centres de formation professionnelle.

Établissement No. 7 (C E A)

Centre St-Joseph Gracefield	Nombre d'élèves :	2
	Nombre de membres du personnel :	5
Centre Notre-Dame-du-Désert Maniwaki	Nombre de représentants des groupes socio-économiques et socio-communautaires :	2
Centre St-Eugène Maniwaki	Nombre de représentants des entreprises :	2

Établissement No. 9 (C E A)

Centre Notre-Dame-de-Fatima Fort-Coulonge	Nombre d'élèves :	2
	Nombre de membres du personnel :	4
	Nombre de représentants des groupes socio-économiques et socio-communautaires :	2
	Nombre de représentants des entreprises :	2

Établissement No. 8 (C F P)

Centre de formation professionnelle du Pontiac.

École secondaire Sieur-de-Coulonge Fort-Coulonge	Nombre d'élèves :	2
	Nombre de membres du personnel :	4
	Nombre de représentants des groupes socio-économiques et socio-communautaires :	2
	Nombre de parents :	2
	Nombre de représentants des entreprises :	2



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

RÉSOLUTION 98-CC-27 (suite) 98-08-24

Établissement No. 10 (C F P)

Centre de formation professionnelle de la Haute-Gatineau.

Cité étudiante de la Haute-Gatineau Maniwaki	Nombre d'élèves :	2
	Nombre de membres du personnel :	4
	Nombre de représentants des groupes socio-économiques et socio-communautaires :	2
	Nombre de parents :	2
	Nombre de représentants des entreprises :	2

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 98-CC-28 Contrat de participation à la Société GRICS.

Il est proposé par la commissaire Mme Annette Dumouchel d'autoriser le directeur général, M. Louis Pelletier, à signer le contrat de participation à la Société GRICS.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

Note : Le commissaire M. Paul Liberty demande d'inscrire qu'il a voté contre la proposition.

RÉSOLUTION 98-CC-29 Contrat d'acquisition du droit d'utilisation de logiciels offerts par la Société GRICS.

Il est proposé par le commissaire M. Charles Langevin d'autoriser le directeur général, M. Louis Pelletier, à signer le contrat d'acquisition du droit d'utilisation de logiciels offerts par la Société GRICS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 98-CC-30 Délégué officiel à l'Assemblée générale de la Société GRICS.

Considérant que la commission scolaire est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires et que le contrat de participation stipule que la commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

RÉSOLUTION 98-CC-30 (suite)

98-08-24

Il est proposé par la commissaire Mme Nicole Miller Potvin que monsieur Louis Pelletier en sa qualité de directeur général soit et est par la présente nommé délégué officiel de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à toute Assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS et y exerce tous les pouvoirs inhérents,

qu'en cas d'incapacité d'agir du délégué officiel, monsieur Gérald Clément soit et est par la présente nommé délégué officiel substitut à toute Assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS avec le même mandat,

que la présente résolution annule et remplace toute autre résolution ayant pour objet la nomination d'un délégué officiel à l'Assemblée générale de la Société GRICS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

A-8 Accueil du personnel.

Le directeur général fait part aux commissaires des discussions qu'il a tenues avec les membres du C.C.G. concernant l'accueil du personnel de la C.S.H.B.O.

Les membres du C.C.G. recommandent de prévoir une rencontre d'accueil par établissement scolaire au cours de l'automne, rencontre à laquelle la direction inviterait les commissaires du secteur, le directeur général et les directeurs de services. Ce type de rencontre par établissement se ferait dans l'esprit de la Loi 180 et serait une occasion propice aux échanges avec le personnel et à l'information.

Les commissaires expriment leur approbation à cette formule.

A-9 Politique alimentaire.

La commissaire Mme Nicole Miller Potvin mentionne que l'information provenant du C.L.S.C. indique que des problèmes existent en regard de la bonne alimentation d'un trop grand nombre d'enfants, notamment pour ceux qui utilisent le transport scolaire sur de longs parcours.

Elle suggère que le comité des ressources éducatives étudie cette question et formule ses recommandations au conseil des commissaires.

A-10 Politique des plaintes.

La commissaire Mme Nicole Miller Potvin perçoit un problème relié au traitement des plaintes. Elle mentionne qu'on lui a exprimé beaucoup d'insatisfactions.

Le directeur général informe le conseil que le plan de travail du secrétaire général, pour l'année en cours, prévoira l'élaboration d'une politique sur le traitement des plaintes à la C.S.H.B.O.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

A-11 Règlement de régie interne.

La commissaire Mme Nicole Miller Potvin s'informe s'il existe un règlement de régie interne.

Le directeur général mentionne qu'il existait dans les deux commissions scolaires un recueil de gestion des politiques.

Le secrétaire général inclura à son plan de travail une politique sur les règles de déontologie et sur l'éthique.

RÉSOLUTION 98-CC-31 Formation de comités de travail.

Il est proposé par la commissaire Mme Linda Lefebvre de former des comités de travail pour les principaux domaines d'activités de la commission. Chaque comité sera composé de 3 à 5 commissaires et du directeur de service concerné. Le président et le directeur général sont également membres de ces comités, chaque comité sera présidé par un commissaire;

Le mandat des membres commissaires se terminera le 30 juin 2 000.

Les commissaires désignés pour chacun des comités s'établissent comme suit :

1- Comité des ressources éducatives

Mme Madeleine Aumond
Mme Lorraine Crites
Mme Pierrette Guertin
Mme Guylaine Marcil
Mme Nicole Miller Potvin

2- Comité des ressources humaines et secrétariat général

Mme Lorraine Crites
Mme Linda Lefebvre
M. Paul Liberty
Mme Line Renaud

3- Comité des ressources financières

M. Guy Éthier
M. Charles Langevin
Mme Nicole Miller Potvin
Mme Line Renaud

4- Comité des ressources matérielles

M. Guy Lesage
Mme Denise Miron Marion
M. Stephen Ryan
M. Reid Soucie

5- Comité de l'administration générale

Mme Annette Dumouchel
Mme Louise Larocque
Mme Linda Lefebvre
Mme Line Renaud



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

RÉSOLUTION 98-CC-31 (suite) 98-08-24

Le mandat général des comités s'établit comme suit :

- 1^o Étudier toute question qui lui est soumise par le conseil et lui faire rapport.
- 2^o Préparer ou réviser au besoin toute politique ou procédure propre à ce secteur avant de la soumettre pour approbation.
- 3^o Étudier au besoin tout dossier majeur devant être soumis au conseil des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 98-CC-32 Politique d'évaluation du rendement du directeur général.

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque d'adopter la politique d'évaluation du rendement du directeur général telle que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Barre
RÉSOLUTION 98-CC-33 Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au comité exécutif.

Il est proposé par la commissaire Mme Nicole Miller Potvin d'adopter les règlements de délégation de fonctions et pouvoirs suivants :

Comité exécutif	no CC-01-1998
Directeur général	no CC-02-1998
Direction d'école	no CC-03-1998
Direction de centre	no CC-04-1998
Directeur du service des ressources éducatives	no CC-05-1998
Directeur de l'éducation des adultes	no CC-06-1998
Directeur du service des ressources humaines	no CC-07-1998
Directeur du service des ressources financières	no CC-08-1998
Directeur du service des ressources matérielles	no CC-09-1998
Secrétaire général	no CC-10-1998

Ces règlements entreront en vigueur à compter du 31 août 1998. Il est entendu que ces règlements seront revus en cours d'année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

RÉSOLUTION 98-CC-34 Nomination au poste de responsable du soutien à l'administration de la professionnalité.

Considérant l'obligation faite à la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais d'engager un responsable du soutien à l'administration de la professionnalité scolaire (référence : L.I.P. articles 262 et 263) ;

Considérant les qualifications et l'expérience de M. Carl Romain qui se qualifie pour le poste ;

Considérant l'avis favorable du diocèse de Mont-Laurier ;

Considérant l'avis favorable du comité régional des Églises protestantes ;

Il est proposé par la commissaire Mme Annette Dumouchel de procéder à la nomination de Monsieur Carl Romain au poste de responsable du soutien à l'administration de la professionnalité scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

B-2 Organisation scolaire.

Le directeur des ressources éducatives, M. Gilles Taillon, dépose les tableaux illustrant l'organisation scolaire à la C.S.H.B.O. au préscolaire, au primaire et au secondaire.

RÉSOLUTION 98-CC-35 Signature des effets bancaires des établissements.

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque que les directeurs d'établissement soient autorisés à ouvrir un compte bancaire pour leur(s) établissement(s) et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur(s) établissement(s) pour et au nom de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à compter du 24 août 1998.

Deux signataires obligatoires parmi les trois ou quatre personnes autorisées.

ÉTABLISSEMENT NO 1

École secondaire Sieur de Coulonge
Fort-Coulonge

Signataires : Gratien Dufour
Jacques Rivest
Paulette Bertrand
Fernand Sanchez



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

RÉSOLUTION 98-CC-35 (suite) 98-08-24

ÉTABLISSEMENT NO 2

École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur
Chapeau

École Campbell's Bay
Campbell's Bay

École Poupore
Fort-Coulonge

École Ste-Marie
Otter Lake

École St-Pierre
Fort-Coulonge

École Ste-Anne
Ile du Grand Calumet

Signataires : Pierre Chénier
Lorraine Normandeau
Vella Soucie

ÉTABLISSEMENT NO 3

École Sacré-Coeur
Gracefield

École Ste-Thérèse
Lac Cayamant

École St-Nom-de-Marie
Lac Ste-Marie

École St-François-de-Sales
Blue Sea

École Notre-Dame-de-Grâces
Bouchette

Signataires : Marcel Gauthier
Pierrette Billot
Marlène Thonnard

ÉTABLISSEMENT NO 4

École Ste-Croix
Messines

École St-Patrick (partie)
Maniwaki

Collège Sacré-Coeur
Maniwaki

Signataires : Dinah Guénette
Martine Houle
Christine Labelle

ÉTABLISSEMENT NO 5

Cité étudiante de la Haute-Gatineau
Maniwaki

Signataires : Suzanne Gagnon
Roger Jobin
Denis Forcier
Jean Gendron



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

RÉSOLUTION 98-CC-35 (suite) 98-08-24

ÉTABLISSEMENT NO 6

École PIE XII
Maniwaki

École St-Boniface
Bois-Franc

École Christ-Roi
Maniwaki

École Dominique Savio
Montcerf

École Sacré-Coeur
Grand-Remous

Signataires : Edgar Lévesque
Louise St-Jacques
Martine Houle

ÉTABLISSEMENT NO 7

Centre St-Joseph
Gracefield

Centre St-Eugène
Maniwaki

Centre Notre-Dame-du-Désert
Maniwaki

Signataires : Gilles Grondin
Jocelyne Lafleur
Ruth Brennan

ÉTABLISSEMENT NO 8

École secondaire Sieur de Coulonge
Fort-Coulonge

Signataires : Gratien Dufour
Jacques Rivest
Nicole Marion
Fernand Sanchez

ÉTABLISSEMENT NO 9

Centre Notre-Dame-de-Fatima
Fort Coulonge

Signataires : Gratien Dufour
Jacques Rivest
Ginette Marion
Fernand Sanchez

ÉTABLISSEMENT NO 10

Centre de formation professionnelle de la Haute-Gatineau
Cité étudiante de la Haute-Gatineau
Maniwaki

Signataires : Gilles Grondin
Jocelyne Lafleur
Lucien Desnoyers

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

RÉSOLUTION 98-CC-36 Demande de la ligue de Sacs de Sable du
Moulin des Pères.

Il est proposé par le commissaire M. Charles Langevin d'accepter la demande de la Ligue de Sacs de Sable du Moulin des Pères concernant l'utilisation de la salle de l'école d'Aumond pour la saison débutant au mois de septembre et se terminant au mois de mai 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

B-2 Organisation du transport scolaire dans le secteur de Kazabazua et Venosta.

Le directeur général rappelle les démarches faites par des parents au printemps dernier et les orientations retenues par le conseil provisoire en regard du maintien des services dans les écoles que fréquentaient déjà les élèves.

Pour le secteur de Kazabazua, Low et Venosta, un sondage avait démontré que la très grande majorité préférerait continuer à recevoir les services éducatifs à l'école de Farrelton.

Pour les cinq enfants de ce secteur, dont les parents préféreraient qu'ils fréquentent les écoles de la C.S.H.B.O., le conseil provisoire avait organisé un transport par berline.

Au cours des dernières semaines, quelques élèves sont arrivés dans ce secteur et quelques parents ont modifié leur choix.

Une analyse faite par le service du transport illustre qu'un nouveau circuit d'autobus serait coûteux et présenterait des inconvénients quant au temps de voyage qu'auraient à subir les élèves.

Le directeur général, après examen de la situation, recommande au conseil d'ajouter au service d'une berline déjà prévu, une autre berline qui transporterait les nouveaux élèves pour lesquels il n'existe pas de service vers les écoles de notre territoire et d'accepter ceux pour lesquels il existe déjà un service d'autobus vers l'école de Gracefield.

Ainsi, s'il s'ajoute de nouveaux élèves dans ce secteur, la solution devrait se retrouver dans le cadre des ressources existantes ce qui inclut la scolarisation dans le cadre de l'entente négociée avec la commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais.

RÉSOLUTION 98-CC-37 Transport scolaire secteur Low, Venosta
et Kazabazua.

Il est proposé par le commissaire M. Charles Langevin d'ajouter le service d'une berline à celle déjà prévue afin d'établir un circuit de transport scolaire entre Low et l'école du Lac Ste-Marie.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

Note : La commissaire Mme Linda Lefebvre demande d'inscrire qu'elle a voté contre la proposition.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

RÉSOLUTION 98-CC-38 Demande de dérogation à l'âge
d'admission en vertu de l'article 41 :
inscription au primaire

Considérant la demande des parents ;

Considérant que l'enfant a complété le préscolaire dans une autre province ;

Considérant les besoins particuliers de l'enfant ;

Considérant l'évaluation des intervenants de l'école ;

Considérant la recommandation à cet effet de la direction de l'école ;

Il est proposé par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'accorder la demande de dérogation à l'article 41 du règlement concernant le régime pédagogique au primaire et d'éducation préscolaire, afin de permettre pour l'année 1998-1999 à l'élève dont le numéro de fiche est 9800526 de débiter sa scolarisation en classe de première année.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

RÉSOLUTION 98-CC-39 Demande de dérogation à l'âge
d'admission en vertu de l'article 32 :
inscription à l'éducation préscolaire
(Maternelle 5 ans)

Considérant la demande des parents ;

Considérant que l'enfant est particulièrement apte à commencer l'éducation préscolaire parce qu'il se démarque de façon évidente de la moyenne sur les plans intellectuel, social, affectif et psychomoteur ;

Considérant l'évaluation d'un psychologue ;

Considérant la recommandation à cet effet de la direction de l'école ;

Il est proposé par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'accorder la demande de dérogation à l'article 32 du règlement concernant le régime pédagogique au primaire et d'éducation préscolaire, afin de permettre pour l'année 1998-1999 à l'élève dont le numéro de fiche est 9800135 de débiter sa scolarisation en classe de maternelle 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 98-CC-40 Ajournement.

Il est proposé par la commissaire Mme Annette Dumouchel d'ajourner la présente session.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Secrétaire général



Président



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

98-09-16

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Maniwaki

Assemblée extraordinaire du conseil des commissaires de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le 16 septembre 1998 à 19h30 au local 218 de la Cité Étudiante de la Haute-Gatineau.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Pierrette Guertin, Linda Lefebvre, Denise Miron Marion, Nicole Miller Potvin et Line Renaud et messieurs Guy Éthier, Charles Langevin, Guy Lesage, Paul Liberty et Reid Soucie tous commissaires et formant quorum, de même que madame Lorraine Crites, commissaire représentant les parents.

Absences motivées :
Mme Louise Larocque
M. Daniel Moreau
M. Stephen Ryan
Mme Guylaine Marcil

Sont également présents à cette assemblée:

M. Louis Pelletier,	Directeur général
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur des services financiers et responsable de la rémunération
M. Réjean Carle,	Directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Rémi Lacroix,	Directeur du service des ressources matérielles et responsable du transport
M. Gilles Taillon,	Directeur du service des ressources éducatives et directeur des services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

Le vice-président, M. Guy Lesage, salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 98-CC-41 Ordre du jour.

Il est proposé par le commissaire M. Reid Soucie que l'ordre du jour suivant soit accepté :

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
 - 2- Dispense de lecture du procès-verbal du : C.C. 98-08-24
 - 3- Procès-verbaux : C.C. 98-08-24
C.E. 98-08-24 (dépôt)



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

RÉSOLUTION 98-CC-42 (suite) 98-09-16

- 4- Parole au public
- 5- Correspondance
- 6- Compte rendu du C.C.G. du 98-08-18
- 7- Règlement concernant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires
- 8- Composition du conseil d'établissement de la CEHG : suivi
- 9- Demande du CLD Vallée-de-la-Gatineau

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

- 1- Entente de services relative à la formation à distance avec la C.S. des Draveurs
- 2- Compte rendu du comité de travail primaire-secondaire du 12 août 1998

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1- Politique des frais de déplacement (correction)

D) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 1- Demande de la municipalité de Campbell's Bay

E) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 1- Rémunération commissaire
- 2- Allocation au conseil d'établissement 006 (Établissement du Nord)
- 3- Rémunération commissaire
- 4- Allocation aux conseils d'établissement 004 et 006 (Établissement du Nord)
- 5- Signature entente : annexe LXII - Projet expérimental relatif à l'évaluation de la scolarité du personnel enseignant
- 6- Signature renouvellement du contrat programme d'aide aux employés (Shepell)

F) AUTRES

- 1- a) Questions des commissaires
b) Informations du directeur général
- 2- Prochaine assemblée ordinaire : le 21 octobre 1998 au centre administratif de Fort-Coulonge
- 3- Levée

G) SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES : aucun point

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

RÉSOLUTION 98-CC-42 Dispense de lecture du procès-verbal du
C.C. 98-08-24.

Il est proposé par la commissaire Mme Denise Miron Marion que le secrétaire général soit dispensé de lire le procès-verbal du conseil des commissaires du 24 août 1998.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 98-CC-43 Procès-verbal du C.C. 98-08-24.

Il est proposé par la commissaire Mme Denise Miron Marion que le procès-verbal du conseil des commissaires du 24 août 1998 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le procès-verbal du comité exécutif du 24 août 1998 est déposé pour information.

A-4 Parole au public.

Quelques questions du public concernant

- 1- La date de publication des états financiers
- 2- Location de manuels scolaires
- 3- Ligne ouverte à la radio du Pontiac sur la question des brigadiers adultes dans les autobus scolaires (information du directeur général)
- 4- Transport scolaire, secteur Low, Kazabazua

A-5 Le directeur général, M. Louis Pelletier répond aux questions concernant la correspondance déposée à titre d'information.

A-6 Compte rendu du C.C.G. du 98-08-18.

Dépôt du compte rendu du C.C.G. du 18 août 1998. Le directeur général répond aux questions des commissaires sur les sujets discutés à l'occasion de cette réunion.

RÉSOLUTION 98-CC-44 Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Il est proposé par le commissaire M. Reid Soucie d'approuver le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la Loi sur l'instruction publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

A-8 Composition du conseil d'établissement de la CEHG : suivi.

Le directeur général rappelle les démarches faites par la direction de la CEHG au sujet de la consultation faite sur la composition du conseil d'établissement de la CEHG.

RÉSOLUTION 98-CC-45 Composition du conseil d'établissement de la CEHG : suivi.

Il est proposé par la commissaire Mme Madeleine Aumond que le nombre de représentants des parents et des membres du personnel soit porté à sept (7) pour l'établissement no 5, Cité Étudiante de la Haute-Gatineau.

REJETÉE À LA MAJORITÉ.

A-9 Demande du CLD Vallée-de-la-Gatineau.

Le directeur général présente une demande adressée à la C.S.H.B.O. concernant une contribution pour le Carrefour Jeunesse Emploi. Le type de matériel demandé n'est pas disponible à la commission, cependant il pourrait y avoir discussion sur des possibilités d'échanges de services.

RÉSOLUTION 98-CC-46 Entente de services relative à la formation à distance.

CONSIDÉRANT l'obligation faite à la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais d'offrir, sur son territoire, les services de formation à distance ;

Il est proposé par la commissaire Mme Linda Lefebvre d'autoriser le directeur général et le président de la commission scolaire à signer pour et au nom de la commission des Hauts-Bois-de-l'Outaouais l'entente de services relative à la formation à distance avec la commission scolaire des Draveurs pour l'année scolaire 1998-1999, telle que déposée par le directeur du service des ressources éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

B-2 Organisation scolaire 1998-1999.

Le directeur des services éducatifs rappelle les données sur l'organisation scolaire au préscolaire, au primaire et au secondaire pour l'année scolaire 1998-1999.

B-3 Compte rendu du comité de travail primaire-secondaire du 12 août 1998.

Le compte rendu est déposé pour information.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

RÉSOLUTION 98-CC-47 Correction à la politique de frais de déplacement.

Il est proposé par la commissaire Mme Denise Miron Marion que les corrections, telles que recommandées par le directeur des services financiers, soient apportées à la politique de frais de déplacement, de sorte que l'article 7.1 se lise :

L'employeur rembourse les frais de repas sur le territoire à toute personne oeuvrant pour plus d'une demi-journée hors de la (des) municipalités(s), ou est (sont) situé(s) son(ses) lieu(x) de travail.

Selon les barèmes suivants :

Sans pièces justificatives	6,00\$
Avec pièces justificatives	12,00\$

et qu'au 3^e paragraphe de l'article 10.1 on remplace: "le directeur de service" par "la directrice ou le directeur d'unité".

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

D-1 Demande de la municipalité de Campbell's Bay.

Le directeur du service des ressources matérielles expose la teneur du règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire.

RÉSOLUTION 98-CC-48 Demande de la municipalité de Campbell's Bay.

ATTENDU le règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire ;

ATTENDU la demande de la municipalité de Campbell's Bay ;

ATTENDU que l'éventuelle aliénation de l'école St-Jean-Bosco se ferait sous réserve des conditions qu'imposerait la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ;

Il est proposé par la commissaire Mme Annette Dumouchel d'adresser une demande à la Ministre de l'éducation afin qu'elle autorise la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à aliéner de gré à gré l'école St-Jean-Bosco de Campbell's Bay à la municipalité de Campbell's Bay pour la valeur nominale qu'elle (la Ministre) fixera.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

RÉSOLUTION 98-CC-49 Rémunération commissaire.

ATTENDU la demande écrite de la commissaire concernée ;

Il est proposé par le commissaire M. Charles Langevin d'accepter que la commissaire Mme Nicole Miller Potvin renonce à la totalité de sa rémunération de commissaire.

Cette renonciation sera maintenue durant le mandat de la commissaire à moins qu'elle n'émette au directeur général un avis écrit contraire à cet effet.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

**RÉSOLUTION 98-CC-50 Allocation au conseil d'établissement 006
(Établissement du Nord).**

ATTENDU le montant laissé disponible par la renonciation à la rémunération de la commissaire Mme Nicole Miller Potvin ;

Il est proposé par la commissaire Mme Nicole Miller Potvin de verser l'équivalent de cette rémunération à l'établissement no. 006 (établissement du Nord) qui l'utilisera au financement d'un projet nutrition santé pour les écoles de la circonscription no. 1 soit l'école Sacré-Coeur de Grand-Remous, l'école Dominique Savio de Montcerf et l'école St-Boniface de Bois-Franc, au prorata de la clientèle.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

RÉSOLUTION 98-CC-51 Rémunération commissaire.

ATTENDU la demande écrite de la commissaire concernée ;

Il est proposé par la commissaire Mme Nicole Miller Potvin d'accepter que la commissaire Mme Madeleine Aumond renonce à une partie de sa rémunération de commissaire, soit un montant annuel de 1 290 \$.

Cette renonciation sera maintenue durant le mandat de la commissaire à moins qu'elle n'émette au directeur général un avis écrit contraire à cet effet.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

**RÉSOLUTION 98-CC-52 Allocation aux conseils d'établissement 004
et 006 (Établissement du Nord).**

ATTENDU le montant de 1 290 \$ par année laissé disponible par la renonciation partielle à la rémunération de la commissaire Mme Madeleine Aumond ;

Il est proposé par la commissaire Mme Madeleine Aumond de verser l'équivalent de cette somme aux écoles suivantes :

- 490 \$ à l'école Pie XII pour l'acquisition de matériel éducatif
- 800 \$ au collège Sacré-Coeur spécifiquement pour les besoins des classes d'aide

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

RÉSOLUTION 98-CC-53 Signature entente : annexe LXII - Projet expérimental relatif à l'évaluation de la scolarité du personnel enseignant.

Il est proposé par la commissaire Mme Nicole Miller Potvin d'autoriser le président M. Daniel Moreau et le directeur général, M. Louis Pelletier à signer pour et au nom de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais l'entente concernant l'annexe LXII - Projet expérimental relatif à l'évaluation de la scolarité du personnel enseignant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ..

RÉSOLUTION 98-CC-54 Signature du renouvellement de contrat programme d'aide aux employés (Shepell).

Il est proposé par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'autoriser le président M. Daniel Moreau et le directeur général M. Louis Pelletier à signer le renouvellement du contrat avec la firme "Les Consultants Shepell", dans le cadre du programme d'aide aux employés.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

F-1a Questions des commissaires sur les sujets suivants.

- Rapport financier sommaire mensuel présenté au conseil dès que possible.
- Comité d'étude sur le règlement de délégation de fonctions et pouvoir devrait se rencontrer dès cet automne.
- Congrès portant sur le code d'éthique et de déontologie en octobre.
- Politique d'évaluation des enseignants.
- Statistique sur le décrochage scolaire.
- Supervision pédagogique visant à s'assurer que les programmes sont "couverts".
- Service du transport scolaire.

F-1b Information du directeur général.

- Décès de M. Jean-Louis Galipeau
- Étude sur le niveau de service à la C.S.H.B.O.
- Rentrée scolaire s'est fait de façon harmonieuse.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

F-2 La prochaine assemblée ordinaire du conseil des commissaires aura lieu le
21 octobre 1998 au centre administratif de Fort-Coulonge.

RÉSOLUTION 98-CC-55 Levée.

Il est proposé par la commissaire Mme Nicole Miller Potvin que la présente
session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Secrétaire général

Président



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

RÉSOLUTION 98-CC-56 (suite) 98-10-21

B) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 1- Demande de la municipalité de Campbell's Bay
- 2- Orientation budgétaire du transport scolaire 1998-1999
- 3- Procès-verbaux du comité consultatif du transport du 27-08-98 et 24-09-98 pour dépôt

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 1- Compte rendu C.R.T. (enseignants (es) 1998-09-23)
- 2- Liste des suppléants (es) 1998-1999; secteur Gatineau - secteur Pontiac
- 3- Signature du renouvellement de contrat programme d'aide au personnel et à sa famille
- 4- Signature entente CSHBO et SPEHR

D) AUTRES

- 1- a) Questions des commissaires
b) Informations du directeur général adjoint
- 2- Perfectionnement régional
- 3- Dépôt d'une lettre d'un parent (huis clos)
- 4- Traitement de renseignements nominatifs : huis clos
- 5- Prochaine assemblée ordinaire : le 23 novembre 1998
- 6- Varia a) transport scolaire
b) dépense commissaire
- 7- Levée

E) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES : aucun point
F) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES : aucun point
G) SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES : aucun point

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 98-CC-57 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 98-09-16.

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage que le secrétaire général soit dispensé de lire le procès-verbal du conseil des commissaires du 16 septembre 1998 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le procès-verbal du comité exécutif du 16 septembre 1998 est déposé pour information.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

A-4 Parole au public.

Un contribuable pose quelques questions concernant :

- 1- La date de publication des états financiers
- 2- Les plans de travail sur l'amélioration des résultats scolaires
- 3- Le service de transport scolaire vers l'école du Lac Ste-Marie

A-5 Le directeur général adjoint, M. Réjean Carle répond aux questions concernant la correspondance déposée à titre d'information.

La commissaire Mme Madeleine Aumond dépose une lettre d'un enseignant de la C.E.H.-G. demandant un soutien financier pour l'acquisition d'équipement pour un projet en I.S.P.J. La demande sera étudiée à l'occasion de la prochaine assemblée.

A-6 Compte rendu du C.C.G. du 98-09-15.

Dépôt du compte rendu pour information. Le directeur général adjoint répond aux questions des commissaires concernant des sujets discutés à l'occasion du C.C.G. du 15 septembre 1998.

RÉSOLUTION 98-CC-58 Ajout d'un T.E.S., établissement 006.

ATTENDU l'augmentation de la tâche du directeur ;

ATTENDU le temps de présence de celui-ci dans chacune des cinq écoles ;

ATTENDU l'augmentation appréciable du nombre d'élèves en difficulté de comportement ;

ATTENDU le manque de ressource pour intervenir auprès de cette clientèle ;

ATTENDU que les autres établissements de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais jouissent du service d'un(e) technicien(ne) en éducation spécialisée;

ATTENDU que ce service donne de bons résultats ;

ATTENDU l'adhésion du personnel des écoles concernées par ce projet ;

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage de procéder à l'embauchage d'un(e) technicien(ne) en éducation spécialisée à raison de 25 heures semaine.

Cette personne oeuvrera principalement aux écoles Couvent Christ-Roi, Sacré-Coeur de Grand-Remous et Pie XII, ce qui n'exclut pas une intervention dans les autres écoles de l'établissement 006, au besoin.

L'établissement no 006 contribuera à la dépense salariale pour un montant de quatre mille trois cents dollars (4 300\$). L'excédent proviendra de la contribution de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

- A-8** Représentant des commissions scolaires au conseil régional des partenaires du marché du travail (lettre no. 2).

La présidente de la commission scolaire des Draveurs, Mme Christine Lapointe, a déjà communiqué avec le président M. Daniel Moreau afin de lui exprimer son intérêt et sa disponibilité pour occuper ce siège.

- A-9** Report de la date de la rencontre de l'établissement no 004.

Le président informe les commissaires de l'absence du directeur général pour une durée qui n'est pas encore déterminée. En conséquence, les rencontres prévues avec le personnel des établissements et leur conseil d'établissement sont reportés à une date ultérieure.

- B-1** Demande de la municipalité de Campbell's Bay.

Faisant suite à la résolution 98-CC-48 concernant la demande de la municipalité de Campbell's Bay de lui céder par aliénation l'école St-Jean-Bosco, le directeur des services des ressources matérielles, M. Rémi Lacroix, dépose une lettre signée par la secrétaire-trésorière de la municipalité de Campbell's Bay, indiquant les intentions de la municipalité quant à l'utilisation éventuelle de cette bâtisse. Les démarches se poursuivent dans ce dossier.

RÉSOLUTION 98-CC-59 Modification des prévisions budgétaires 1998-1999 du transport scolaire.

CONSIDÉRANT une nouvelle organisation de transport dans le secteur Low-Venosta-Kazabazua ;

CONSIDÉRANT l'ajout imprévisible de services lors de la présentation budgétaire de juin 1998 ;

CONSIDÉRANT les recommandations favorables du comité consultatif du transport à cet effet ;

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage d'autoriser le dépassement budgétaire au montant de 40 229\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- B-3** Procès-verbaux du comité consultatif du transport du 28-08-98 et 24-09-98.

Dépôt pour information.

Le président du comité de transport, le commissaire M. Guy Lesage et le responsable du service, M. Rémi Lacroix, répondent aux questions des commissaires sur les sujets discutés à l'occasion des deux dernières réunions du comité.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

C-1 Compte rendu C.R.T. enseignants(es) 1998-09-23

C-2 Liste des suppléants(es) 1998-1999 ; secteur Gatineau, secteur Pontiac.

Dépôt des documents et commentaires du directeur des services des ressources humaines.

RÉSOLUTION 98-CC-60 Signature du renouvellement de contrat "Programme d'aide au personnel et à sa famille".

Il est proposé par la commissaire Mme Annette Dumouchel d'autoriser le président M. Daniel Moreau et le directeur général M. Louis Pelletier à signer le renouvellement du contrat entre le CLSC, le CHSLD et le CH du Pontiac, dans le cadre du programme d'aide au personnel et à sa famille.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 98-CC-61 Signature entente CSHBO et SPEHR.

Il est proposé par la commissaire Mme Denise Miron Marion de mandater le président M. Daniel Moreau et le directeur général, M. Louis Pelletier afin qu'ils signent l'entente concernant l'heure du repas du midi pour les enseignants(es) des écoles de Montcerf et de Bois-Franc (clause 8-7.05).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

D-1 a) Questions des commissaires.

- . Recommander à la direction de la C.E.H.-G. de faire connaître aux parents l'horaire des services de récupération, notamment en mathématiques.
- . Le bulletin "Le commissaire" fait rapport des discussions du conseil général de la F.C.S.Q.

b) Informations du directeur général adjoint.

- . Le directeur général adjoint transmet la teneur d'un échange téléphonique qu'il a eu avec M. Chaput du MEQ, concernant l'étude projetée à la C.S.H.B.O. : le MEQ attend de connaître le résultat des états financiers.
- . Les états financiers de la C.S.H.-G. seront complétés dans les prochains jours et ont peut entrevoir l'atteinte des objectifs, même avec un léger écart positif.

M. Jean-Claude Beaudin complète l'information par la présentation de l'échéancier menant à la recommandation qu'il fera au conseil, le 23 novembre prochain, d'adopter les états financiers.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

D-2 Perfectionnement régional.

Le directeur général adjoint rappelle aux commissaires qui désirent participer à la journée de formation à l'intention des commissaires à Gatineau, le 24 octobre 98, qu'ils peuvent transmettre leur inscription encore demain matin.

Les sujets D-5 et D-6 sont traités à huis clos, après quoi les commissaires adoptent la résolution suivante :

RÉSOLUTION 98-CC-62 Renseignements nominatifs : confidentialité.

ATTENDU la nécessité de protéger la confidentialité des renseignements nominatifs;

Il est proposé par la commissaire Mme Nicole Miller Potvin que tout document contenant des renseignements nominatifs soit déposé durant la séance au cours de laquelle se tient le débat concernant tel document.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

D-7 La prochaine assemblée ordinaire du conseil des commissaires aura lieu le 23 novembre 1998.

D-8 Varia a) transport scolaire.

RÉSOLUTION 98-CC-63 Demande au Ministère des transports.

Il est proposé par la commissaire Mme Nicole Miller Potvin d'adresser une demande au Ministère des transports afin qu'il procède à l'installation d'un panneau de signalisation sur la route Transcanadienne à Grand-Remous, plus précisément près de la résidence située au no 881.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

D-8 Varia b) dépense commissaire.

Le président recommande que l'on rembourse la commissaire Mme Pierrette Guertin pour les frais encourus à l'occasion de sa participation au congrès sur la dyslexie.

RÉSOLUTION 98-CC-64 Levée.

Il est proposé par la commissaire M. Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Secrétaire général



Président



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

98-11-23

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Maniwaki

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le 23 novembre 1998 à 19h30 au local 218 de la C.E.H.-G.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Pierrette Guertin, Louise Larocque, Linda Lefebvre, Nicole Miller Potvin et Line Renaud et messieurs Guy Éthier, Guy Lesage, Paul Liberty, Daniel Moreau, Stephen Ryan et Reid Soucie tous commissaires et formant quorum, de même que madame Diane Nault et monsieur Robert Chalifoux, commissaires représentant les parents.

Absences motivées :
Mme Annette Dumouchel
Mme Denise Miron Marion
M. Charles Langevin

Sont également présents à cette assemblée:

M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur des services financiers et responsable de la rémunération
M. Réjean Carle,	Directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Rémi Lacroix,	Directeur du service des ressources matérielles et responsable du transport
M. Gilles Taillon	Directeur du service des ressources éducatives et directeur des services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

Le président, M. Daniel Moreau, salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 98-CC-65 Ordre du jour.

Il est proposé par la commissaire Mme Madeleine Aumond que l'ordre du jour suivant soit accepté :

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Ouverture de la séance
Assermentation des commissaires-parents
- 1- Ordre du jour
 - 2- Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 98-10-23
 - 3- Procès-verbal : C.E. 98-10-21 (dépôt)
 - 4- Parole au public



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

RÉSOLUTION 98-CC-65 (suite) 98-11-23

- 5- a) Correspondance
- b) Service des ressources financières
 - c-1 États financiers de la commission scolaire de Pontiac
 - c-2 Rapport financier du conseil provisoire
 - c-3 États financiers de la commission scolaire de la Haute-Gatineau
- 6- Compte rendu du C.C.G. du 98-11-10
- 7- Composition des conseils d'établissement
- 8- Projet aménagement bibliothèque C.E.H.-G.
- 9- Journée du 18 novembre 1998 : retour
- 10- Plan d'action sur l'amélioration des résultats scolaires

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

- 1- Option d'ébénisterie à Sieur-de-Coulonge
- 2- Entente de services avec la commission scolaire des Draveurs en formation professionnelle
- 3- Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (projet de consultation)
- 4- Entente de services avec le CLSC, CHSLD, CH du Pontiac
- 5- Résultats aux épreuves de juin 1998
 - a) Primaire
 - b) Secondaire
- 6- Organisation scolaire 1998-1999 au 30 septembre 1998
- 7- Statistique sur l'abandon scolaire
- 8- Dépôt de compte rendus
 - a) Comité consultatif e.h.d.a.a. enseignants du 25 mai 1998
 - b) Comité des politiques pédagogiques du 3 juin 1998
 - c) Comité de travail primaire-secondaire du 1^{er} octobre 1998
- 9- Vallée-jeunesse : projet pour la réintégration des élèves à l'école : information

D) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Demande municipalité Rapide des Joachins
- 2- Taxe d'affaire

E) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 1- Soirée des retraités(es)
- 2- Test de français (information)
- 3- Compte-rendu C.R.T. P.N.E. : 1998-10-20
- 4- Signature ententes : CSN et CEQ
- 5- Responsable d'école

F) AUTRES

- 1- Recommandation d'expulsion d'un élève (huis clos)
- 2- Prochaine assemblée ordinaire : le 20 janvier 1999 à l'école Ste-Marie d'Otter Lake
- 3- Levée de l'assemblée
- 4-

G) SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES : aucun point

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

RÉSOLUTION 98-CC-66 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 98-10-21.

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage que le secrétaire général soit dispensé de lire le procès-verbal du conseil des commissaires du 21 octobre 1998 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

En suivi au procès-verbal, la commissaire Mme Madeleine Aumond suggère que la direction de la C.E.H.-G. transmette au conseil des données résultant d'un sondage sur le nombre d'élèves de la C.E.H.-G. qui suivent des cours privés, plus particulièrement en mathématiques de 4^e et 5^e secondaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le procès-verbal du comité exécutif du 21 octobre 1998 est déposé pour information.

Le directeur général adjoint, M. Réjean Carle répond aux questions concernant la correspondance déposée à titre d'information.

RÉSOLUTION 98-CC-67 États financiers de la commission scolaire de Pontiac.

ATTENDU la teneur du rapport des vérificateurs de la firme de comptables Hotte, Leblanc, CGA ;

ATTENDU l'étude des états financiers du fonds d'opérations courantes et du fonds d'investissement par le comité de finance de la C.S.H.B.O. ;

ATTENDU la recommandation du directeur des services des ressources financières, M. Jean-Claude Beaudin ;

Il est proposé par le commissaire M. Guy Éthier d'accepter le rapport financier de la commission scolaire de Pontiac pour l'année 1997-1998, tel que présenté par les vérificateurs Hotte, Leblanc, CGA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 98-CC-68 Rapport financier du conseil provisoire.

ATTENDU le rapport déposé par le directeur des services des ressources financières ;

ATTENDU l'étude du rapport par le comité de finance de la C.S.H.B.O. ;

ATTENDU la recommandation de M. Jean-Claude Beaudin ;

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage d'accepter le rapport financier du conseil provisoire pour l'année 1997-1998, tel que présenté par le directeur des services des ressources financières.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

RÉSOLUTION 98-CC-69 États financiers de la commission scolaire
de la Haute-Gatineau.

ATTENDU la teneur du rapport des vérificateurs de la firme de comptables Éthier, Logue et Lacroix ;

ATTENDU l'étude des états financiers du fonds d'opérations courantes et du fonds d'investissement par le comité de finance de la C.S.H.B.O. ;

ATTENDU la recommandation du directeur des services des ressources financières, M. Jean-Claude Beaudin ;

Il est proposé par le commissaire M. Guy Éthier d'accepter le rapport financier de la commission scolaire de la Haute-Gatineau pour l'année 1997-1998, tel que présenté par les vérificateurs Éthier, Logue et Lacroix.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

A-6 Compte rendu du C.C.G. du 98-11-10.

Le compte rendu du comité consultatif de gestion du 10 novembre 1998 est déposé à titre d'information.

A-7 Composition des conseils d'établissement.

Le directeur général adjoint dépose la liste des membres du conseil d'établissement pour chacun des établissements de la C.S.H.B.O.

A-8 Projet aménagement bibliothèque C.E.H.-G.

Le directeur général adjoint informe les membres du conseil qu'une rencontre s'est tenue avec des représentants du Ministère des affaires culturelles, de la ville de Maniwaki et de la C.S.H.B.O. concernant un projet d'aménagement de la bibliothèque de la C.E.H.-G. qui pourrait être utilisée conjointement par la clientèle des municipalités actuellement desservie par la ville de Maniwaki et la clientèle scolaire.

Le projet est à la phase de l'étude de faisabilité et le conseil sera informé des résultats de cette analyse.

A-9 Journée du 18 novembre 1998 : retour.

Le directeur général adjoint fait rapport au conseil du déroulement de la journée de grève illégale qu'ont tenue les enseignants le mercredi 18 novembre dernier.

Tout s'est déroulé dans l'ordre; les employés des autres catégories de personnel sont tous entrés au travail normalement de même qu'une dizaine d'enseignants de la C.S.H.B.O.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

A-10 Plan d'action sur l'amélioration des résultats scolaires.

Le directeur général adjoint dépose une copie du plan d'action sur l'amélioration des résultats scolaires de la C.E.H.-G. et celui de l'école secondaire de Gracefield.

L'information quant au mode de transmission aux parents du plan de la C.E.H.-G. sera fournie à l'occasion de la prochaine réunion du conseil.

RÉSOLUTION 98-CC-70 Option ébénisterie (D.E.P.) : demande d'autorisation.

CONSIDÉRANT les besoins de qualifications professionnelles de la population de la région ;

CONSIDÉRANT les besoins de main-d'œuvre qualifiée dans le domaine ;

CONSIDÉRANT les responsabilités de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à l'égard des besoins de qualification de cette population ;

CONSIDÉRANT que la formation de ressources humaines qualifiées en ce domaine est l'une des conditions qui permettra le développement d'entreprises de transformation des ressources forestières ;

CONSIDÉRANT l'abondance de la matière première sur le territoire (bois de qualité ayant subi une première transformation) ;

CONSIDÉRANT les appuis reçus de nombreuses entreprises et institutions, appuis provenant tant du territoire de la commission scolaire que de l'extérieur de celui-ci ;

CONSIDÉRANT que la table Éducation-Outaouais a déjà demandé au ministère de l'Éducation d'accepter cette option pour le secteur Pontiac en 1999 (réf. : Plan de développement de la formation professionnelle et technique 1998-2001) ;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais dispose déjà, au centre de formation professionnelle situé à l'école Sieur-de-Coulonge, des espaces correspondant aux besoins de cette option ;

Il est proposé par le commissaire M. Reid Soucie de présenter au ministère de l'Éducation une demande afin qu'il accorde à la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais l'autorisation de dispenser l'option ébénisterie (D.E.P.) à compter de l'année scolaire 1999-2000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

RÉSOLUTION 98-CC-71 Entente de services relative à la formation professionnelle programme pâtes et papiers (opération # 5201) en langue anglaise.

CONSIDÉRANT la volonté pour la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais d'offrir, sur son territoire, des services en formation professionnelle (programme pâtes et papiers) en langue anglaise ;

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage d'autoriser le directeur général et le président de la commission scolaire à signer pour et au nom de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais l'entente de services relative à la formation professionnelle avec la commission scolaire des Draveurs partenaire pour les années scolaires 1998-2001, telle que déposée par le directeur du service des ressources éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 98-CC-72 Projet de politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

CONSIDÉRANT l'obligation faite à la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais d'établir une politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du comité de travail primaire-secondaire ;

Il est proposé par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'accepter aux fins de consultation le document de travail déposé par le directeur du service des ressources éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 98-CC-73 Entente de services relative avec le CLSC, CHSLD et CH de Pontiac.

Considérant la volonté pour la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais d'assurer la continuité des services offerts par le CLSC, CHSLD et CH du Pontiac;

Il est proposé par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'autoriser le directeur général et le président de la commission scolaire à signer pour et au nom de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais l'entente de services professionnels avec le CLSC, CHSLD et CH du Pontiac pour l'année scolaire 1998-1999, telle que déposée par le directeur du service des ressources éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

B-5 Résultats aux épreuves de juin 1998.

M. Gilles Taillon présente les tableaux illustrant les résultats aux épreuves de juin 1998 au primaire et au secondaire.

B-6 Organisation scolaire 1998-1999 au 30 septembre 1998.

Dépôt des tableaux d'organisation scolaire au primaire et au secondaire.

B-7 Statistiques sur l'abandon scolaire.

Dépôt d'un tableau sur le dénombrement des abandons scolaires en 97-98.

**B-8 Comité consultatif e.h.d.a.a. enseignants du 25 mai 1998.
Comité des politiques pédagogiques du 3 juin 1998.
Comité de travail primaire-secondaire du 1^{er} octobre 1998.**

Dépôt des compte rendus pour information.

**B-9 Vallée-jeunesse : projet pour la réintégration des élèves à l'école :
information.**

M. Gilles Taillon informe les commissaires concernant un projet éducatif en vue d'une intervention auprès d'élèves qui vivent des problèmes particuliers. Le projet vise notamment des solutions au problème de décrochage scolaire.

On recherche des interventions individualisées permettant au jeune qui a besoin de support afin de poursuivre normalement son cheminement scolaire.

**RÉSOLUTION 98-CC-74 Vallée-jeunesse : projet pour la réintégration
des élèves à l'école.**

ATTENDU les objectifs visés par l'organisme; objectifs qui rejoignent ceux de la commission scolaire en matière de services personnalisés aux élèves qui vivent des difficultés particulières ;

ATTENDU les résultats très positifs qu'obtient l'organisme dans la région urbaine de l'Outaouais ;

ATTENDU qu'il existe pour la clientèle de la C.S.H.B.O. des besoins pressants pour le type de service qu'offre l'organisme ;

ATTENDU la volonté de concertation et de partenariat entre les intervenants concernés par ces problèmes ;

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque d'appuyer le comité sur le projet Vallée-jeunesse dans ses démarches en vue de réaliser un programme pour la clientèle de la C.S.H.B.O.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

RÉSOLUTION 98-CC-75 Demande municipalité Rapide des Joachins.

CONSIDÉRANT la demande de la municipalité ;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des services des ressources matérielles ;

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage d'entreprendre les démarches en vue de rétrocéder l'école Ste-Anne de Rapide des Joachins à la municipalité de Rapide des Joachins pour la valeur nominale que la Ministre déterminera.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

RÉSOLUTION 98-CC-76 Taxe d'affaire.

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale ;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil des commissaires d'assurer la meilleure stabilité possible quant à l'attribution des contrats aux concessionnaires de cafétéria de la C.S.H.B.O., favorisant ainsi la qualité du service et le maintien de prix abordables pour les repas aux élèves ;

CONSIDÉRANT que l'imposition de nouvelles taxes, soit la taxe municipale et la taxe scolaire, aurait inévitablement un impact sur les prix des repas vendus aux élèves ;

Il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau que des démarches soient entreprises auprès des municipalités concernées afin de trouver un moyen d'exonérer les concessionnaires de cafétéria des écoles secondaires de la facturation des taxes municipales et scolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

E-1 Soirée des retraités(es).

Le directeur des services des ressources humaines rappelle que la soirée en l'honneur des retraités des deux dernières années (secteur Haute-Gatineau) se tiendra le 1^{er} décembre prochain. Les commissaires qui seraient disponibles sont invités à participer à cette rencontre.

E-2 Test de français (information).

L'Université du Québec par le biais de son service télé-université offre aux commissions scolaires de l'Outaouais d'administrer un test de français aux candidats qui postulent pour l'une ou l'autre des commissions. Les frais du test seront assumés par les candidats.

E-3 Compte-rendu C.R.T. P.N.E. : 1998-10-20

Dépôt du compte-rendu pour information.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

RÉSOLUTION 98-CC-77 Signature ententes : CSN et CEQ.

Il est proposé par la commissaire Mme Nicole Miller Potvin de mandater le président M. Daniel Moreau et le directeur général, M. Louis Pelletier afin qu'ils signent l'entente concernant la CSN (modifications aux annexes XXIV, XXX et XXXIII) et la CEQ (annexe LXIII - changement de régime d'assurance découlant de l'implantation des commissions scolaires francophones et anglophones).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 98-CC-78 Fonction de responsable d'école.

ATTENDU la consultation faite auprès du syndicat des enseignantes et des enseignants et de la recommandation formulée par le S.P.E.H.-R. ;

ATTENDU la recommandation faite par le comité consultatif de gestion ;

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage d'adopter la description de la fonction de responsable d'école telle que déposée par le directeur des services des ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 98-CC-79 Recommandation d'expulsion d'un élève.

ATTENDU les faits et circonstances exposés en huis clos par la directrice de l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur de Gracefield concernant le dossier d'un élève ;

ATTENDU la recommandation de la directrice de l'école ;

ATTENDU les délibérations des commissaires en huis clos et la conclusion à laquelle ils en arrivent après mûre réflexion ;

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage que l'élève dont le numéro de dossier est le 9000051 soit expulsé des écoles de la C.S.H.B.O.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

F-2 La prochaine assemblée ordinaire du conseil des commissaires aura lieu le 20 janvier 1999 à l'école Ste-Marie d'Otter Lake.

RÉSOLUTION 98-CC-80 Levée.

Il est proposé par la commissaire M. Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Secrétaire général



Président

